

**Le premier CTL 2019 s'est tenu le 22 janvier.
L'ordre du jour n'était pas conséquent mais important !**

CDFP Territoire Habitat

PAS les 200 €

Le Télétravail

Les ponts naturels

Suppression d'emploi 2019

2019 nouvelle année mais poursuite des suppressions d'emplois

Le département subit encore **7 suppressions d'emplois cette année**. Elles touchent toutes les catégories de personnels :



- 1 emploi d'AGFIP** en direction, le poste de Directeur reste assuré par M. PESSAROSI
- 1 emploi d'IDIV** à la Trésorerie de Valdoie
- 1 emploi de cadre A** à Territoire Habitat
- 3 emplois B et 1 emploi C** à Territoire Habitat

Nous avons voté **CONTRE** ces suppressions d'emplois comme chaque année, après le boycott du premier CTL .

Car au-delà de ces suppressions d'emplois se préfigure le nouveau visage du réseau par un démantèlement de nos services dans leur forme actuelle : MSP, multiplications "des points de contacts", permanences fixes ou mobiles en réseau rural, réorganisation des trésoreries SPL par le regroupement des tâches dans un nombre limité de services "back office", nouvelle cartographie de l'organisation des services s' affranchissant des frontières départementales. Le tout s'appuyant sur des suppressions d'emplois conventionnelles par département, dont les directeurs seront les principaux acteurs.

Vous comprenez que derrière l'appellation "nouveau réseau" se cache la mort annoncée de la DGFIP actuelle.

Fermeture du CDFP de Territoire Habitat

Pour la Direction la fermeture de Territoire Habitat au 31/12/2019 "*est une aubaine*" car elle viendra absorber la quasi-totalité des postes supprimés dans le département.

Nous avons dénoncé cette interprétation qui minimise les conséquences sur la situation des collègues concernés. L'incertitude est grande, car les mutations pour ceux qui les ont demandées interviennent au premier septembre 2019 et le poste ne fermera qu'au 31/12.

Le Directeur nous a assuré qu'il laisserait à Territoire Habitat les effectifs nécessaires pour la fin de

gestion, avec vraisemblablement un sursis d'installation pour les collègues mutés au premier septembre 2019.

Le télétravail se met en place en 2019

Suite au sondage fait par la Direction en 2018, 32 collègues ont répondu favorablement au télétravail.



Notre Direction encourage vivement ces nouvelles méthodes de travail quitte à dépasser le quota de 10 % préconisé par la DG. Une quarantaine d'ordinateur sont réservés à cet usage. La circulaire ainsi que les modalités d'inscription viennent d'être diffusés.

Solidaires reste très réservé sur cette nouvelle organisation du travail et sur les conséquences qu'elle pourra avoir sur les conditions de vie des agents.

Le télétravail questionne en effet sur le nouveau rapport au travail qu'il induit, en particulier sur le collectif de travail, le sens partagé des missions et aussi la pérennité du service public.

Les ponts naturels

En 2019, le **vendredi 31 mai** et le **vendredi 16 août** sont les seules possibilités de ponts naturels. Ces deux dates ont été approuvées et les services seront fermés.

Les brèves

Les 200 € pour le PAS ? OUI mais pour QUI ?

Au fur et à mesure que les informations se précisent les "heureux" bénéficiaires sont de moins en moins nombreux. Car chaque département doit recenser les agents ayant participé à la mise en place du PAS et toujours sur cette mission au 1^{er} janvier 2019.

Tant pis pour ceux qui ont obtenu une mutation en cours d'année 2018, tant pis pour ceux qui sont partis en retraite, tant pis aussi pour tous les agents de la DDFIP qui de près ou de loin sont touchés par cette réforme, et qui subissent un surplus de travail.

TANT PIS ? NON ... LA METHODE EST REVOLTANTE

Nous ne sommes pas dupes, la paix sociale ne s'achètera pas à si peu de frais...

Car nos services sont depuis longtemps surchargés par le travail, et cette situation n'a rien à voir avec le PAS. Chacun(e) d'entre nous a droit à une légitime augmentation de salaire de 200 € et à la revalorisation du point d'indice tant demandée. Réclamons notre dû !

N' hésitez pas à contacter vos représentantes

Sylviane ARVISENET et Laure RAVERA

solidairesfinancespubliques.ddfip90@dgifp.finances.gouv.fr

